

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur.rice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

Catégorie/ Corps - fonction :
Corps de catégorie A
Ouvert aux contractuel.les gpe 5

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Education et formation tout au long de la vie

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
209 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics à travers une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe.

Missions et activités principales :

Placé.e sous l'autorité de la directrice et de la directrice adjointe, la ou le directeur.rice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle a en charge la coordination de la prise en charge du parcours des candidat.es, des étudiant.es et des alumni du CNSMDP. A ce titre, elle ou il a la charge de la progression vers l'égalité des chances, la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination.

Elle ou il a la responsabilité :

- du service affaires scolaires et vie étudiante
- du service internationalisation et insertion professionnelle
- de la responsable de la professionnalisation et médiation

A ce titre, elle ou il encadre une équipe de 15 permanents.

Elle ou il est siège au comité de direction, participe à l'élaboration du projet d'établissement et rend compte de son avancement.

La ou le directeur.rice est responsable de l'ensemble des services chargés d'accompagner les étudiant.es dans leur vie quotidienne et extra pédagogique au conservatoire :

- **Organisation de la vie scolaire et étudiante :**

- Supervision des instances dans lesquelles les étudiant.es sont représenté.es (Conseil pédagogique, Conseil de discipline, Forum des étudiants, commission d'usage de la CVEC...)
- Responsabilité de l'actualisation et de l'application du règlement intérieur des étudiant.es
- Pilotage de l'organisation de l'année scolaire
- Représentation du Conservatoire dans les travaux conduits par le ministère, notamment dans les procédures d'accréditation et veille réglementaire
- Animation des liens avec l'enseignement initial et élargissement de la diversité des parcours
- Supervision du parcours des candidat.es aux concours d'entrée en lien notamment avec les départements, directions des études et la direction de la communication et des relations institutionnelles
- Conception des dispositifs d'égalité des chances, des chartes éthiques et du volet égalité, diversité et développement durable concernant la pédagogie

- **La mission de l'internationalisation du Conservatoire et du renforcement des liens entre étudiants, alumni et monde professionnel**

- Encadrement du service de l'internationalisation et de l'insertion professionnelle
- Coordination du projet d'Université européenne avec les autres directions

- Inscription de ces différentes missions dans le projet de Conservatoire augmenté
- Représentation du Conservatoire dans les réseaux professionnels et internationaux
- Développement de la politique de formation continue et de son financement
- Recherche de financement des différentes actions (ex AIMS)
- Déploiement et suivi de la formation à la médiation en lien avec les responsables pédagogiques (directions des études et départements)

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié - pratique - maîtrise - expert)

Compétences techniques

- Capacité de réflexion : expert
- Capacité d'analyse : expert
- Capacité de synthèse : expert
- Capacité de rédaction : expert

Savoir-faire

- Concevoir un plan de formation et des modalités d'évaluation
- Être force de proposition sur le plan de l'organisation
- Avoir une capacité de projection
- Être capable de conduire le changement
- Faire preuve d'esprit de synthèse et de qualités organisationnelles
- Maîtriser l'anglais parlé et écrit

Savoir-être (compétences comportementales)

- Encadrer et animer une équipe
- Posséder le sens du contact, du dialogue et de l'écoute

Environnement professionnel :

Liaison hiérarchique : La directrice et la directrice adjointe du Conservatoire

Liaisons fonctionnelles : l'ensemble des services et départements du Conservatoire

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Dans le cadre du protocole en vigueur au sein du CNSMDP, certaines activités du poste sont éligibles au télétravail.

Profil du candidat recherché

Expérience similaire dans le secteur public

Qui contacter ? Pour tout renseignement contacter Madame Marine THYSS, directrice adjointe du Conservatoire mthyss@cnsmdp.fr

Envoi des candidatures : Le dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) est à adresser à l'adresse recrutement@cnsmdp.fr en copie à mthyss@cnsmdp.fr et en indiquant en objet le poste pour lequel vous nous écrivez.

Date de mise à jour de la fiche de poste : octobre 2023